

COMPAGNIE NATIONALE D'ASSURANCE AGRICOLE DU SENEGAL (CNAAS)



Expérience de la Compagnie Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal

- CNAAS, UNE EXPERTISE UNIQUE DANS LA GESTION DU RISQUE AGRICOLE AU SENEGAL -

STATUT DE LA CNAAS

Fruit d'un Partenariat Public Privé, la CNAAS est une société anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 3.155.490.000 de francs CFA réparti entre :

- L'Etat du Sénégal



- Des sociétés d'assurance et de réassurance sénégalaises et une société de réassurance ivoirienne



- Des organisations paysannes



- Des privés nationaux



La CNAAS est une compagnie d'assurance spécialisée dans la couverture des risques agricoles. Sa mise en œuvre fait du Sénégal un pionnier en matière de couverture des risques agricoles dans la zone CIMA



MISSIONS DE LA CNAAS



Elles découlent principalement des **Articles 56 et 57** de la **loi 2004-16** portant **Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale (LOASP)** :

- Assurer les agriculteurs contre les risques de calamités naturelles et les risques liés aux activités agro-sylvo-pastorales ;
- Assurer la sécurité des productions, des revenus et des équipements des agriculteurs ;
- Accompagner l'État du Sénégal dans la mise en œuvre des régimes d'assurance agricole prévus par la LOASP.



Mesures d'accompagnements prises par l'ETAT pour la CNAAS sous forme d'incitations financières :

LA PRIME D'ASSURANCE EST SUBVENTIONNEE
A HAUTEUR DE **50%** PAR L'ETAT DU SENEGAL

EXONÉRATION DE TAXE SUR LES
CONTRATS D'ASSURANCE : TCA = 0%



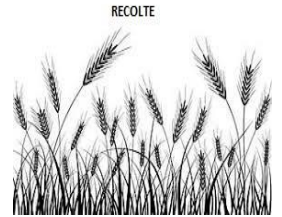
LES DIFFERENTS PRODUITS D'ASSURANCE DE LA CNAAS

La CNAAS commercialise dans un premier temps les produits suivants:

- Assurance équipements agricoles
- Assurance pertes récoltes classiques
- Assurance indicielle climatique
- Assurance indicielle rendement
- Assurance indicielle hybride (rdt+pluvio)
- Assurance des stocks agricoles
- Assurance mortalité du bétail
- Assurance Professionnels de viande Assurance
- Assurance mortalité volailles



EQUIPEMENT AGRICOLE



RECOLTE



STOCK



CHAIR

VOLAILLE



OVIN

CAPRIN

EQUIN

BOVIN

BOVIN

BETAIL



CREDIT

QUELQUES DONNEES CHIFFREES EN 2022

En 2022, la CNAAS a pu réaliser un chiffre d'affaires qui s'élève à 2 606 822 503 F.CFA pour une prévision de 2,6 milliards F.CFA, soit un taux de réalisation à hauteur de 100,01%.



✓ Chiffre d'affaires
2,6 Mds CFA

✓ Personnes formées
+2000

✓ Capitaux assurés
+ 35 Mds CFA

✓ Sinistres payés
+ 1,5 Mds CFA

✓ Clients assurés
612 529

●●● CONTRAINTES RENCONTRÉES ET SOLUTIONS PROPOSÉES ●●●

Problèmes rencontrés	Défis à relever	Solutions envisagées
Les barrières socio-culturelles et religieuses ont été très pesantes chez la majorité des producteurs agricoles	Convaincre davantage de l'utilité et la nécessité de l'assurance agricole	Faire de l'éducation financière pour lever les préjugés sur l'assurance et améliorer sa perception
Les budgets de communication et de sensibilisation insuffisants par rapport aux objectifs visés.	Trouver des sources de financements supplémentaires par le biais de la coopération	Faire des requêtes auprès des partenaires pour le financement d'activités de sensibilisation, communication avec des supports adaptés par rapport aux cibles (flyers en langues locales, boîtes à images, émissions radio communautaire etc.)
Difficultés à avoir un système optimal de distribution des produits d'assurance agricole	Améliorer le modèle de distribution des produits	Combiner l'approche micro (distribution individuelle) avec l'approche méso (distribution à travers des banques et IMF et des Organisations de producteurs) et l'approche macro avec le système de protection sociale et le programme des intrants agricoles de l'Etat
Lourdeur du système de souscription manuelle	Améliorer le modèle de souscription	Digitaliser le système de souscription par l'acquisition d'un SIG
Problèmes de pénétration du marché	Trouver des partenariats commerciaux	Préparer et signer des conventions commerciales avec les agrégateurs (Banques et IMF, faitières des OP, fournisseurs d'intrants et de services agricoles etc.)
Risque lié au retrait de l'accompagnement de l'Etat (subvention des primes, exonération et retrait dans le capital de la société)	Développer une culture assurancielle au niveau des producteurs et autres acteurs trouver des partenaires pour l'accompagnement dans les souscriptions.	S'appuyer sur les projets, programmes et les institutions financières pour renforcer la souscription des producteurs à l'assurance agricole tout en maintenant l'accompagnement de l'Etat
Mauvaise réputation du secteur des assurances avec les retards ou l'absence de paiement des sinistres	Renforcer la crédibilité de l'assurance agricole auprès des acteurs	Communiquer davantage avec les cibles Réduire davantage la durée de l'indemnisation en respectant la réglementation du secteur (délai de 30 jours)

***Merci de
Votre
Aimable
Attention !!!***

